

LE PRÉTENDU MARBRE DE SAINT-URCISSE

— Edmond CABIÉ

La *Description du département du Tarn*, publiée par Massol en 1818, mentionne, comme situées près de Saint-Urcisse, des carrières d'un marbre gris-blanc d'une très grande finesse (1). C'est là un renseignement qui est consigné déjà dans la *Statistique du Tarn*, dressée en l'an IX par le préfet Lamarque (2), et qui, après avoir été répétée par les premiers *Annuaire*s du département (3), s'est maintenue dans la suite et jusqu'à nos jours dans les géographies de notre région (4).

Bien que la présence du marbre au milieu des terrains tertiaires, qui forment le sol de la commune de Saint-Urcisse, nous paraît fort douteuse, et bien que de Bouche-porn n'ait pas cité ce gisement (5), nous avons reproduit à notre tour les indications de Lamarque et de Massol (6). Tout en agissant ainsi, nous nous promettions cependant de visiter un jour les environs de Saint-Urcisse, pour vérifier nous-même si l'on y trouvait réellement quelque carrière de marbre. Nous n'avons pu jusqu'ici exécuter notre dessein, mais nous avons découvert du moins l'ori-

(1) Voir led. ouvrage, p. 148, 199.

(2) P. 39.

(3) Voyez, par exemple, l'*Annuaire* de l'an XII, p. 98.

(4) *Statistique des départem. pyrénéens*, par Dumège, I, publié en 1828, p. 229 : « Près de Saint-Urcisse, au lieu appelé la Côte : brèche rouge et grise. » *Dictionn. histor. et géog. du Tarn*, par Tranier, 1862, notices sur les communes, p. XXV. Bastié, *Description du Tarn*, 1875, I, 309 ; Joanne, *Géogr. du Tarn*, 1879, p. 41.

(5) *Explication de la carte géol. du Tarn*, 1848.

(6) *Revue du Tarn*, IX, 249. Voir aussi 354.

gine du renseignement qui nous a été transmis par les auteurs du commencement du XIX^e siècle, et il nous a été facile de reconnaître que le marbre de Saint-Urcisse n'a pris naissance que dans une fausse interprétation d'un passage de l'*Histoire naturelle de Languedoc*, publiée par l'ingénieur de Genssane, de 1776 à 1779.

Dans sa description du diocèse Bas-Montauban (1), cet ingénieur, après avoir parlé de la marne que le marquis de Tauriac, seigneur de Saint-Urcisse, lui avait fait examiner dans cette seigneurie, s'exprime en ces termes : « Ce même seigneur nous a également fait voir une carrière de très beau marbre, au lieu appelé la Côte, paroisse de Saint-Martin ; il a même fait construire dans ce canton une méfairie dont les murs ont été faits de ce marbre ; on peut le mettre au nombre des brèches. Il est composé de deux espèces de cailloutages, dont le premier est d'un rouge très vif ; le second est d'un gris clair, ce qui fait un très bel effet. Comme on n'en a encore pris qu'à la surface de la carrière, il est encore un peu terrasseux ; mais il n'est pas douteux que si on en tiroit dans la profondeur, ce seroit un des beaux marbres qu'on pût voir. »

Si l'on n'y prend garde, il semble que l'auteur parle ici d'un terroir situé à St-Urcisse ou tout au moins dans les environs, et toujours dans l'étendue du diocèse de Montauban. Mais, comme il n'y a que deux paroisses de Saint-Martin dans ces parages, l'une dans Salvagnac, et l'autre dans Larroque, canton de Montmiral, on est obligé d'admettre que c'est de l'une d'elles qu'il doit être question, bien qu'elles soient toutes deux dans le diocèse d'Albi et non dans celui de Montauban. Or, tandis que les cartes n'indiquent dans la première aucun lieu appelé la Côte, elles montrent au contraire que *la Coste* ou la Côte est un hameau de la paroisse de Saint-Martin, près de Larroque (2) ; et l'on constate de plus que le marquis de Tauriac était

seigneur de cette paroisse de Larroque (1), ce qui achève de prouver que c'est bien cette localité qui fut visitée par Genssane (2). On s'explique, en effet, parfaitement que le seigneur de Tauriac, après avoir servi de guide à cet explorateur dans Saint-Urcisse, ait voulu lui montrer une carrière de marbre située dans une de ses terres des environs, quoique cette terre appartint à un autre diocèse. En rédigeant son mémoire, Genssane, oubliant ou ignorant cette dernière circonstance, a placé ce renseignement parmi ceux du diocèse de Montauban, et de là une cause de confusion qui a induit en erreur tous ceux qui ont reproduit ses dires, sans essayer de les contrôler. Ajoutons que la présence d'un marbre dans la commune de Larroque devient dès lors fort admissible, puisque ce territoire appartient aux formations de l'époque secondaire, et qu'il est par suite constitué par des roches offrant presque toujours beaucoup plus de compacité que les terrains habituels de la période tertiaire.

(1) Rossignol, *Monographies comm. du Tarn*, III, 409.

(2) Le lieu appelé *la Coste* est marqué sur les cartes modernes à 1 kilom. à l'ouest du village de Larroque ; mais, si l'on se reporte à la carte de Cassini, on y voit que cette même position est occupée par un château ou fief qui reçoit le nom de *Mailhiac*, ce qui pourrait faire supposer peut-être que le nom de la Coste était inusité au XVIII^e s., et que ce lieu ne peut répondre par suite à celui qui est mentionné par Genssane. Voici quelques données historiques qui doivent empêcher de s'arrêter à une pareille hypothèse.

La Coste était, paraît-il, une seigneurie située en Rouergue et appartenant déjà aux Boyer en 1617 (*Inc. des arch. du Tarn*, E 223). En 1687, on trouve comme consul de Puycelsi, et en 1693, comme maire de cette ville, Salvi de Boyer, qui se titrait *Sgr. de La Coste et Mailhac* (Même *Inv.*, E 3295 et 3300. Voir aussi *Jugem. sur la noblesse par de Besons*, génér. de Toul., rééd. p. 23) ; et il n'y a pas à douter que ce nom de Mailhac ou Maillac ne réponde au fief que nous venons de signaler dans Larroque. Vers la fin du XVII^e s., les Boyer héritèrent de la seigneurie de Tauriac ; en 1714, l'un d'eux acheta les terres de Larroque et de Saint-Martin, et en 1738 celle de Saint-Urcisse. Or, nous savons, d'après M. Rossignol (*Monog. comm.*, III, 409) que la seigneurie de Larroque et de Saint-Martin, après avoir ainsi changé de maître, reçut le nom de *La Coste-Mailhac*. Il y a donc tout lieu de croire que le domaine de Mailhac, étant considéré comme le centre féodal des deux paroisses, fut appelé dès lors indifféremment *La Coste* ou *Mailhac*, mais qu'avec le temps le premier de ces vocables a fini par faire oublier le nom primitif de cet ancien fief.

(1) *Hist. nat. de Lang.*, V, 245. Ce vol. V parut en 1779.

(2) *Atlas cantonal du Tarn*, par Bousquet ; carte de l'Etat-major, etc. Voir aussi Tranier, *Dictionn. géogr.*, p. 102.

Le savant ouvrage de M. Caraven-Cachin sur la géologie du département du Tarn signale sur divers points de la région de Larroque et de Puycelsi (1), des exploitations de calcaire jurassique ; mais nous ne voyons pas qu'il y soit fait aucune allusion à la carrière de marbre située à la Coste ou dans ses environs. Il est à croire pourtant qu'en explorant les lieux avec quelque soin, et en profitant surtout des anciens souvenirs des habitants, on arriverait probablement à découvrir la couche de calcaire cristallisé qui était exploitée à l'époque de Genssane, c'est-à-dire dans la seconde moitié du XVIII^e siècle.

La *Statistique du département du Tarn*, dressée en l'an IX, la *Description* du même département, publiée en 1818, et quelques ouvrages plus récents mentionnent encore une autre carrière de marbre près Montmiral ; mais ce marbre est, à ce qu'il paraît, très commun et beaucoup moins intéressant que celui de la Coste (2). Les auteurs ont oublié d'indiquer le point précis où l'on rencontre cette roche. Il y a donc là une autre lacune dans nos connaissances géologiques, et il est à désirer que les chercheurs locaux la fassent prochainement disparaître.

Edmond CABIÉ.

(1) *Descript. géolog. du Tarn et de Tarn-et-Gar.*, p. 171 et suiv.

(2) *Statist. du Tarn*, par Lamarque, an IX, p. 39; *Annuaire du Tarn*, an XII, 94; *Descript. du Tarn*, par Massol, 143, 199; *Dict. géog. du Tarn*, par Tranier, notices sur les comm., p. xx; *Recue du Tarn*, IV, 249.

RANDONNÉE

EXERCICE DE LINGUISTIQUE EN DIALECTE ALBIGEOIS

Un cop èri per un camp que mourìe de fam !
 Anguèri bese madamo, se me bouliè bailla de pa ;
 Madamo me boulguet pas douna de pa sans las claous de moussu.
 Anguèri bese moussu, se me bouliè bailla sas claous ;
 Moussu me boulguet pas douna sas claous sans plumo de buso.
 Anguèri bese la buso se me bouliè bailla sa plumo ;
 La buso me boulguet pas douna sa plumo sans fetche de bedel.
 Anguèri bese lou bedel se me bouliè bailla soun fetche ;
 Lou bedel me boulguet pas douna soun fetche sans latz de baco.
 Anguèri bese la baco se me bouliè bailla soun latz ;
 La baco me boulguet pas douna soun latz sans herbo de prat.
 Anguèri bese lou prat se me bouliè bailla soun herbo ;
 Lou prat me boulguet pas douna soun herbo san daillo de fabre.
 Anguèri bese lou fabre se me bouliè bailla sa daillo ;
 Lou fabre me boulguet pas douna sa daillo sans lard de porc
 Anguèri bese lou porc se me bouliè bailla soun lard ;
 Lou porc me boulguet pas douna soun lard sans aglan de bosc.
 Anguèri bese lou bosc se me bouliè bailla soun aglan ;
 Lou bosc me boulguet pas douna soun aglan sans ben de mar.
 La mar me bento ; benti lou bosc.
 Lou bosc m'aglando ; aglandi lou porc.
 Lou porc me lardo ; lardi lou fabre.
 Lou fabre m'endaillo ; dailli lou prat.
 Lou prat m'enherbo ; herbi la baco.
 La baco m'entlatzo ; latzi lou bedel.
 Lou bedel m'enfetcho ; fetchi la buso.
 La buso m'emplumo ; emplumi moussu.
 Moussu m'enclabo ; enclabi madamo.
 Madamo me dounet de pa et mangèri pla !

C. TEYSSIER.